Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2012)
Heft: 271-272

Vorwort: Éditorial : le paradis c'est vous
Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL

LE PARADIS C'EST VOUS

Autre pays autres mœurs. La Suisse a renouvelé ses autorités fédérales non sans quelques changements, comme celui qui a porté Didier Burkhalter à la tête des affaires étrangères, en charge de la Cinquième Suisse. Mais point de grands mouvements dans l'administration, ni de grande agitation avant ou après pour recaser les copains à de confortables postes dans le privé. Nous vous le montrions dans un récent numéro, la politique est encore un engagement de milice, et non un placard doré.

Ni doré, ni d'ailleurs tolérant avec les abus. Le président de la Banque nationale suisse l'a appris à ses dépens. Avoir une épouse qui spécule sur le dollar pendant qu'on tente coûte que coûte de défendre le franc suisse contre une hausse mortifère peut suffire à perdre sa place. Les gazettes ont souligné complaisamment que la Suisse offrait à son banquier central des conditions de rémunération très au-dessus des autres pays européens ou même de la Banque centrale européenne. Elles ont moins insisté sur un autre point tout à fait majeur. Si le comportement de Mme Hildebrand semblait en effet inapproprié, le comportement de celui qui a révélé l'affaire à l'UDC l'est également et il est poursuivi par la justice suisse. Le secret bancaire, ce n'est pas fait que pour les autres. On aurait accepté bien sûr que le collaborateur saisisse l'autorité de contrôle de la banque ou le procureur de la Confédération, *whistleblowing* et intérêt public obligent. On n'accepte pas en revanche qu'il ait commencé par vendre l'information à un parti politique et un média, dans un but qui semble moins lié à l'intérêt public.

L'enfer pour M. Hildebrand, c'est donc les autres, et c'était bien la thèse de Sartre dans *Huis clos.* Une troupe sédunoise en a fait un projet original. Elle monte cette célèbre pièce directement dans des appartements privés plutôt que dans une salle de spectacle. Elle met ainsi le spectateur au cœur de la pièce comme le TNP l'aurait fait en d'autres temps. Encore heureux pour notre pauvre banquier que ce soit Sartre et non Dürrenmatt qui ait été choisi ; un autre huis clos célèbre de notre compatriote, *La Panne,* finit encore plus mal.

Sartre voulait montrer que les gens ne parviennent pas à vivre ensemble en paix mais qu'ils ne peuvent pas non plus vivre sans s'allier les uns avec les autres. Voilà un joli clin d'œil à Swisscommunity, qui continue de se développer, mais dont les modérateurs n'ont toujours pas répondu au sujet des exactions d'un petit nombre de dérangé(e)s qui discréditent un projet pourtant sympathique. Nous nous étions engagés à vous tenir au courant de la suite, espérons que d'ici avril une réponse aura été donnée.

Pour être sûrs de connaître les épisodes suivants, vous devez rester abonnés. Nous notons avec satisfaction et gratitude que les nombreuses actions de développement que nous lançons tous azimuts portent quelques fruits même en plein hiver. Continuez, continuons, la survie est à ce prix[1]. Pour vous aider, nous vous rappelons que les services d'abonnement par prélèvement automatique sont maintenant complètement opérationnels et à votre disposition auprès du service abonnement ou de la rédaction (coordonnées page 34). Plus besoin de penser à vous réabonner, chaque numéro envoyé est débité au fur et à mesure. Vous partez profiter de la superbe neige de nos montagnes, et pendant ce temps-là, votre magazine vous est livré.

Profitez-en, sortez du *Huis clos,* ne nous laissez pas en *Panne* et à très bientôt.

Philippe ALLIAUME.
Rédacteur en chef
redaction@suissemagazine.com

1. Que ceux qui ont reçu une invitation non nominative à s'abonner alors qu'ils le sont déjà nous pardonnent, le circuit manuel utilisé pour prospecter ne nous permet pas de contrôler les adresses et d'éviter les doublons.